

UNION

Impôts : les Quinze jouent la baisse

La cure d'austérité imposée par Maastricht a porté ses fruits. La conjoncture suscite de nouvelles recettes fiscales. La plupart des pays en profitent pour faire baisser la pression. Qu'attend la France ?

A Madrid, le 12 mars, au soir de la victoire, José Maria Aznar et son épouse. Le président du gouvernement espagnol l'a promis : le deuxième mandat, à l'exemple du premier, sera placé sous le signe de la baisse des impôts.

Colère princière ! A l'automne dernier, Laurent de Belgique, réputé pour son franc-parler, fulminait devant des journalistes de son pays : « Je suis le seul des enfants royaux à payer des impôts sur les revenus. Je paie des impôts comme tout le monde. Même beaucoup [...]. Je suis enragé, enfin, je devrais dire énervé », confiait le troisième des enfants d'Albert II. Comme l'altesse d'outre-Quévrain, beaucoup d'Européens, qui ont vu, au cours de la décennie passée, leurs gains de plus en plus taxés, manifestent, avec le retour d'une croissance solide, une impatience légitime. Et, soutenus par une concurrence fiscale de moins en moins masquée entre les Quinze, les contribuables, qui sont aussi des électeurs, espèrent que l'heure de l'allègement du fardeau a sonné.

Le traité de Maastricht avait imposé aux économies européennes une cure d'austérité : afin de se qualifier pour l'entrée dans la zone euro, chaque

Etat devait respecter des critères, notamment en matière de dette et de déficit, qui entraînaient, à court terme, la croissance. Pour réduire les niveaux des déficits, des hausses d'impôts, parfois massives, avaient dû être instituées, comme en France, sous les gouvernements Balladur et Juppé, ou en Italie, sous Prodi. Aujourd'hui, ces mesures ont porté leurs fruits et les comptes sont en voie d'assainissement.

De plus, le retour d'une conjoncture favorable suscite mécaniquement des recettes fiscales abondantes. Des « cagnottes » d'importance variable d'un pays à l'autre. Même en Belgique, championne malheureuse du surendettement (111 % du produit intérieur brut), le surplus de rentrées fiscales, engrangé grâce à une croissance plus forte et à une baisse du chômage, a dégagé une marge de manœuvre inédite depuis vingt ans. Mais, face aux revendications des partenaires gouvernementaux écologistes et socialistes de la majorité arc-en-ciel qui réclament une

hausse des dépenses sociales (retraites, allocations) et publiques (justice, éducation), le ministre des Finances, le libéral – la troisième composante du gouvernement – Didier Reynder se veut ferme : « Notre priorité est d'atteindre un équilibre budgétaire structurel et de diminuer la dette publique. » Il n'est pas le seul à marteler ce plaidoyer. Des Pays-Bas à la Grèce, c'est le même refrain : il faut réduire les charges, qui amputent les salaires et obèrent les coûts des entreprises. « C'est la meilleure manière d'assurer une croissance durable et de financer ainsi de nouvelles dépenses sociales », résume le Belge Reynders. Et de promettre, dans la foulée, une réforme fiscale qui, annoncée cet automne, pourrait se mettre en place en 2002.

A l'exception de la Scandinavie, accrochée à un Etat-providence dispendieux, la baisse des impôts est presque partout à l'ordre du jour. A Athènes, quelques mois avant le scrutin du 9 avril, qui lui a confié un nouveau mandat, le

gouvernement du Pasok, naguère le plus archaïque des socialismes méditerranéens, a adopté une baisse du taux d'imposition sur les sociétés (30 % en 2000, 25 % en 2001). Mieux, il a décidé, pour l'année prochaine, une baisse du taux maximal de l'impôt sur le revenu de 45 à 40 %.

Dans les grands Etats européens aussi, le mouvement est enclenché. En décembre 1999, le chancelier Schröder prenait l'initiative de lancer un plan massif de baisse d'impôts sur les particuliers et les sociétés échelonné jusqu'en 2005. Avec, là encore, des signaux visibles : un taux marginal supérieur ramené à 45 % pour les ménages les plus aisés (54 % en France). En Espagne, le gouvernement de droite de José Maria Aznar a su habilement jouer de l'allègement fiscal pour rendre confiance aux Espagnols et relancer la consommation. Et nul ne doute que son triomphe électoral, à l'ampleur inattendue,

marqué par le largement dû aux nouvelles réductions substantielles promises. Pour avoir

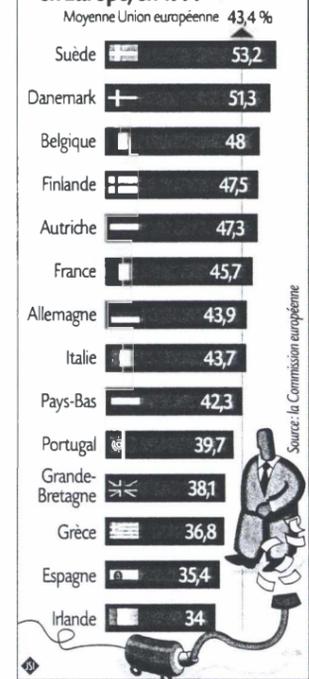
entrepris sa révolution fiscale dès les années 80, le Royaume-Uni est aujourd'hui à contre-courant du continent. Si le gouvernement de Tony Blair a favorisé les sociétés et les plus bas revenus, globalement il semble qu'on soit arrivé à un niveau plancher. Très au-dessous des autres grands partenaires de l'Union, il est vrai (voir l'infographie). Un sondage récent publié par le très libéral *The Economist* indiquait ainsi qu'une majorité de Britanniques souhaitaient une hausse des dépenses publiques, même si cela impliquait une augmentation de leurs impôts. Un message clairement reçu par le Premier ministre, qui devrait, à la veille des élections, prévues d'ici à mai 2002 au plus tard, injecter de l'argent public dans les systèmes de santé et d'éducation, mal en point.

Cycle de concurrence fiscale

Reste la France, où, comme en Italie, le taux des prélèvements obligatoires a, cette année, atteint un record historique. « Nous partons de beaucoup plus haut que nos principaux partenaires, note Jacques Creyssel, directeur délégué du Mouvement des entreprises de France (Medef). Par rapport à la moyenne pondérée au sein de la zone euro, nous comptons 450 milliards de prélèvements obligatoires de plus. Ce qui équivaut à l'ensemble du résultat de l'impôt sur le revenu et de la taxe professionnelle. Ou encore 12 points de TVA. »

Cette singularité est-elle longtemps viable ? Probablement non. Car l'Union est désormais entrée dans un cycle de concurrence fiscale. Grâce à l'euro et à Internet, consommateurs et entreprises peuvent établir une comparaison quasi immédiate des prix – et

Les prélèvements obligatoires en Europe, en 1999



donc des coûts. Sous la forme d'un système volontaire de surveillance réciproque, le marché unique est bel et bien entré dans une phase d'accélération dont les prémices sont déjà visibles. Elle concerne aussi des pays hors zone euro comme le Royaume-Uni ou la Suède. Signe d'une meilleure concurrence pour les uns, preuve d'un dévoiement amoral pour les autres, le fait est irréfutable : les capitaux et le travail (le plus qualifié) sont plus mobiles que jamais.

C'est vrai pour l'épargne, comme un prochain rapport sur l'exode fiscal des Français, commandé par Laurent Fabius à l'intention des députés socialistes incrédules, devrait bientôt le confirmer. Le nouvel échec de la réunion, début avril, des 15 ministres des Finances à Lisbonne sur un compromis fiscal sur l'épargne va encourager cette délocalisation des

bas de laine. La logique de la compétition joue aussi pour les investissements, comme l'a prouvé l'établissement récent aux Pays-Bas – où l'administration fiscale sait se montrer particulièrement conciliante – des sièges des grandes sociétés issues de mégafusions européennes, tel le géant de l'aéronautique EADS, né de la fusion d'Aérospatiale-Matra, de Dasa et de Casa.

L'Irlande, qui surfe sur une croissance annuelle supérieure à 7 %, a, elle aussi, joué la carte fiscale en offrant aux entreprises étrangères désireuses de s'implanter un taux de 10 % sur les bénéfices. Lequel, sous la pression des gouvernements européens, inquiets de cette ristourne fabuleuse, passera à 12,5 % en 2003. Pas de quoi bouleverser la verte Erin... C'est par ailleurs très explicitement, afin de redorer le blason du Standort Deutschland auprès des investisseurs, que le chancelier allemand a cassé le taux d'imposition des bénéfices de 40 à 25 %. Toujours pour attirer les entreprises. La concurrence joue, enfin, pour les salariés hautement qualifiés. En Suède, championne des impôts et cotisations, le gouvernement attend ainsi l'aval de Bruxelles pour offrir un régime fiscal « allégé » aux chercheurs et ingénieurs étrangers. Car, au même moment, les patrons du high-tech suédois s'alarment de la fuite des jeunes diplômés suédois surtaxés (voir *L'Express* du 13 avril 2000).

Et ce n'est qu'un début. Dans les négociations européennes sur la future fiscalité du commerce électronique, le gouvernement Blair a déjà laissé entendre qu'il envisageait une exemption totale en faveur des sociétés qui hébergent des sites ayant choisi de s'installer... sur le territoire britannique, bien sûr. ● **Jean-Michel Demetz**

